

Réunion du jeudi 21 novembre 2019 19H A 22H

Ordre du jour : Fosse, Sorties, Matériel, Règlement, Salon de Paris.

Présents : José Garcia

Cyril
Véronique
Maxence
Flavio
Jocelyne
Frédéric
Julien
Yves

Excusés Romain et Bruno

**ATTENTION POUR LES INSCRIPTIONS LA DATE LIMITE POUR LES ANCIENS ADHERENTS EST LE 10 DECEMBRE 2019
POUR LES NOUVEAUX QUI SONT INSCRITS A LA FOSSE DU 11/12 DOSSIER A RENDRE POUR LE 3 DECEMBRE 2019**

Fosse Meyzieu, Rdv 18h accès bassin de 19 h à 20 h,
13/11, pas réalisée, Yves va voir avec Meyzieu pour la reporter.

11/12, priorité aux N1 et PN2

15/01

12/02

18/03

Le règlement des fosses, doit être finalisé 8 jours avant

Le bureau se réserve le droit d'inscrire un autre plongeur si le règlement n'a pas été fait dans les temps.

Pas de règlement, le jour même.

Pour tout règlement, si possible par virement, en précisant à quoi cela correspond.

RIB se trouve sur le site

Sorties en mer :

Niolon, 25 et 26 avril, ouvert pour 12 ou 18 personnes 2 minibus. Départ vendredi 24 à 17 h du parc relais de St Priest.

Priorité aux PN1 et PN2.

Frioul, départ, mercredi 20 mai à 17 h, parc relais St Priest, retour dimanche 24 après midi. Ouvert à 12 ou 18 personnes.
Priorité PN2, passage niveau 2.
Ouvert aussi aux accompagnants.

Pour la troisième sortie, départ vendredi 26 juin 17 h parc relais St Priest retour dimanche 28.
Le lieu reste à définir.

Matériel : Julien responsable et Bruno Adj.

Ce soir remise des clefs des locaux matériel à Julien.

Gestion des bouteilles

Pour les niveaux 1 et les niveaux 2 la gestion d'un groupe de bouteilles sera déterminé par les responsables matériels

Les encadrants de chaque niveau sont responsables des bouteilles qui leur seront attribuées, en assureront leur gestion et demanderont de l'aide aux plongeurs pour rapporter les bouteilles au local à Alsace.

Vérification de la requalification des bouteilles à faire pour cette année.

Trésorerie :

LE RIB DU CLUB SERA SUR LE SITE

Fiches d'inscriptions :

Fiches d'inscriptions complétées sont à remettre à Véronique avec

Fiche d'inscription, Certificat Médical et règlement,

le règlement se fait de préférence par virement, sinon par chèque.

Important pour les nouveaux adhérents d'avoir la licence pour la fosse du 11/12.

Règlement :

Frédéric sera le représentant de la section plongée auprès d'ALT.

Revoir les modifications de certains articles.

Salon plongée à Paris :

Départ en train le dimanche 12/01 à 9 h 53 de la gare de St Exupéry.

Entrée salon, 12 euros environ.

Sont partants, José, Julien, Fred, Cyril, Véro, Flavio, Maxence, et Bruno

Les personnes désirant venir avec les membres du bureau doivent prendre leurs

billets eux-mêmes ainsi que leurs billets d'entrées
Merci à tous.